

**4 Économie**

**Eau et Energie/Entretien avec le ministre Patrick Eyogo Edzang**

**"Nous nous interrogeons sur le bien-fondé de l'augmentation des prix de l'énergie et de l'eau"**

Propos recueillis par Willy NDONG

Libreville/Gabon

A l'approche de la fin de l'année, l'heure est au bilan pour tous les acteurs politiques et responsables gouvernementaux. Dans ce cadre, la rédaction de l'Union s'est engagée dans une série d'interviews-bilan. Aujourd'hui, nous débutons par le ministre de l'Eau et de l'Energie, Patrick Eyogo Edzang. En effet, 16 mois après sa prise de fonction, quelles sont les réponses apportées par les pouvoirs publics via la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) et les autres partenaires pour résoudre l'épineux problème de délestages et coupures d'eau ? Où en sommes-nous avec l'affaire Veolia-Etat gabonais ? Pourquoi depuis la "nationalisation" de la SEEG, l'électricité est-elle devenue aussi chère ?

Dans l'entretien ci-dessous, Patrick Eyogo Edzang répond à ces questions, tout en dressant le bilan des 16 mois passés à la tête d'un ministère transversal et aussi stratégique que celui de l'Eau et de l'Energie. Car, au finish, l'eau c'est la vie, et l'Energie le développement.

**P'union.** Seize mois quasiment après votre nomination à la tête du ministère de l'Eau et de l'Energie, un ministère hautement stratégique, quel bilan faites-vous aujourd'hui ?

**Patrick Eyogo Edzang :** Je crois que c'est un bilan globalement positif. Nous avons trouvé un secteur qui était relativement sclérosé, avec un contrat et un opérateur monopolistique qui avait donc un ascendant particulier sur l'ensemble du secteur et qui seyait de finances l'ensemble des acteurs. Et, bien entendu, il y avait un manque d'investissement important, des délestages récurrents, un manque d'eau permanent et beaucoup de tensions. Il était donc important pour nous de réagir pour réorganiser le secteur. La première chose a été de mettre un terme au contrat de Veolia. Ça c'est un premier bilan.

Le deuxième bilan, c'est sur le plan du développement des futures infrastructures. Puisqu'il a fallu reprendre de manière bien précise la vision du chef de l'Etat déclinée dans le Plan stratégique Gabon émergent. Ensuite, le mettre en musique par rapport aux outils que nous avons pour investir, notamment le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS), et de voir la possibilité de faire avancer les dossiers rapidement. Chose que nous avons faite sur beaucoup de barrages.

Alors, les fruits de l'ensemble de cette stratégie pourront se mesurer dans trois à quatre ans, puisqu'il faut quand même un certain nombre de temps pour pouvoir préparer juridiquement les contrats, signer et négocier les contrats de concession avec les partenaires et, enfin, lancer des appels d'offres pour trouver des "EPCistes" comme on les appelle dans le jargon, qui vont construire. Ensuite, de pouvoir inaugurer. Grosso modo, je dirais que ça été une année chargée pendant laquelle nous avons énormément travaillé, et où nous nous sommes



Le ministre de l'Eau et de l'Energie, Patrick Eyogo Edzang répondant aux questions de notre collaborateur.

énormément dépensés. Nous sommes allés au contact des investisseurs à l'étranger. Aujourd'hui, je suis relativement satisfait.

**L'un des dossiers chauds auquel vous vous êtes confronté a été celui relatif à la nationalisation de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG). Vous avez retiré à Veolia la concession qui la liait à l'Etat gabonais. Que pouvez-vous dire à ce jour à vos compatriotes ? Cette décision était-elle la bonne ? Porte-t-elle déjà des fruits ?**

Cette décision était la bonne pour une raison très simple : un groupe étranger, quel qu'il soit, est là pour faire des bénéfices et des investissements. Or, c'est vrai que l'Etat a manqué de vigilance sur le contrôle de cette concession pendant 20 ans. Lorsque nous nous en apercevons, il était déjà trop tard. Ce que nous avons fait, c'était donc de recadrer. En réquisitionnant la SEEG, cela nous permet déjà de pouvoir avoir la vision en interne, parce que, à l'époque, nous ne pouvions même pas demander un véritable contrôle sur les réalités des problèmes que nous avions. Nous avions, notamment, abandonné la société Gauff qui avait eu un appel d'offre pour contrôler les fuites de Libreville. Mais ce marché n'a pas abouti, parce qu'effectivement, Veolia ne voulait pas qu'on contrôle ses installations. Aujourd'hui, nous avons une vision en interne qui nous permet de savoir exactement ce qui se passe. Et nous, en tant que ministre et autorité de tutelle, avons réagi et venons, par le biais de l'Etat, de contracter auprès de la Banque africaine de développement (Bad), un prêt de 117 millions d'euros (environ 76,6 milliards de francs) pour remettre à plat l'ensemble du réseau de distribution du «Grand Libreville». C'est-à-dire Ntoum, Owendo, Akanda, Libreville, qui s'étendra sur 18 villes du Gabon, parce que depuis 20 ans, voire plus, aucun véritable investissement sous-terre, dans les canalisa-

tions, n'a été effectué. Nous disons donc qu'il était nécessaire de faire cette réquisition. Nous avons également demandé l'indulgence des Gabonais, parce que c'est un héritage que nous gérons. On dit que la SEEG c'était mieux avant. Parfois, que c'est mieux après, cela dépend des quartiers. Mais ce qui est sûr, c'est que c'est un héritage, et le chef de l'Etat nous a donné la latitude de pouvoir avancer et améliorer les choses dans le secteur.

**Veolia a dénoncé cette réquisition, en parlant d'une violation des règles du droit. Elle devrait vraisemblablement ester en justice. Le Gabon a-t-il des arguments convaincants pour faire face à ces accusations ?**

La convention de concession telle qu'elle a été signée, en 1997, avait pris fin en 2017, et devait se prolonger par un changement de régime juridique, passant d'une convention de concession à une convention d'affermage. Je n'ai jamais vu, dans le monde juridique, le passage d'un contrat de concession à l'affermage sans prononcer d'abord la fin du premier contrat. Et la fin du premier voulait dire que nous devrions regarder le bilan de cette convention. Ce qui n'a jamais été fait, ni accepté par Veolia. Aujourd'hui, il y a même un problème d'acceptation des dégâts qu'ils ont causés sur nos investissements, etc. Nous leur avons donc demandé qu'ils fassent le bilan. Ils ont effectivement été en justice et poussés des cris d'orfraie, comme on dit. Il n'en demeure pas moins que nous sommes allés à la négociation au Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (Cirdi), cela n'a pas abouti pour l'instant. Nous sommes donc en pré contentieux. Le dossier avance. Nous avons jusqu'au 16 février 2019. Nous sommes prêts et avons un dossier en béton. Mais comme on dit, il vaut mieux un bon accord qu'un mauvais procès. Je crois donc qu'en ce

moment, je ne peux pas en dire plus non plus, mais les choses avancent. J'espère que nous trouverons une sortie négociée d'ici-là.

**Dix mois après la réquisition de la SEEG, les populations continuent de se plaindre de nombreux délestages et de l'absence d'eau potable dans leur robinet. Où est donc l'évolution espérée ?**

En termes de coupures d'électricité et de stress hydrique, tout est chiffré et répertorié sur un tableau. Depuis que nous avons réquisitionné la SEEG, il y a moins de coupures que lorsque Veolia était aux commandes. Nous avons augmenté le rendement d'eau. Nous étions à 51%, c'est-à-dire que l'eau produite par la SEEG était facturée à quasiment 51%. Donc, lorsque Veolia produisait 1 litre d'eau, elle en facturait 1,5 litre. Aujourd'hui, nous sommes remontés à 56%, ce qui veut dire qu'on a augmenté le rendement de 6%. Même si c'est peu, on l'a toutefois amélioré. Ce qui veut dire qu'un travail positif a été fait. Mais nous devons atteindre le rendement normal qui est dans les 80% concernant l'eau. D'où notre projet avec la BAD (Banque africaine de développement, ndlr) pour que demain, lorsqu'on produira 1 litre d'eau, il y ait 800 millilitres facturés aux clients. Les gens seront donc satisfaits.

**Le Gabon est entouré d'eau, comment comprendre que ses habitants ne parviennent que difficilement à en avoir chez eux ?**

C'est un déficit d'investissement qui a causé la réquisition par l'Etat de la société en charge de distribuer l'eau et l'énergie dans notre pays, parce qu'effectivement, elle n'a pas suffisamment investi selon les termes du contrat que nous avons signé avec elle. Aujourd'hui, nous avons signé un partenariat FGIS-Aranove pour une usine à Ntoum 7, qui fournira dans 36 mois environ 140 000 m3 par jour, et normalement, dans 24 mois, on aura un rendement de 70 000 m3 d'eau par jour en attendant.

**A propos de l'électricité, il y a huit mois, avec 10 000 francs, on avait l'équivalent de 82 unités, actuellement nous sommes quasiment à 74. Comment cela s'explique-t-il ?**

C'est effectivement un débat que nous avons avec l'Agence de régulation du secteur de l'eau potable et de l'énergie électrique (Arsee), qui serait pour une baisse des tarifs de la SEEG. C'est également une des discussions que nous avons avec la SEEG. Parce que, dans le cadre de la convention de concession qui existait jadis, nous avions des augmentations mécaniques, qui s'expliquaient par l'inflation et par différentes situations. Chaque trimestre, nous augmentons un peu les prix de l'énergie et de l'eau. Aujourd'hui, j'ai sur ma table, pour le dernier trimestre, les prix proposés pour augmentation. Nous sommes en train de nous interroger sur le bien-fondé de cette augmentation des prix. Personnellement, je n'y suis pas favorable.

CHANGEMENT	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 13/12/2018	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du		
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	13/12/2018	4 904,33
		USD	1,1346	1USD =	578,139	1 USD	600,688	DOW JONES	13/12/2018	24
		CAD	1,5170	1CAD =	432,404	1 CAD	465,976	597,42		
		JPY	128,6700	1JPY =	5,098	100 JPY	538,482			
		GBP	0,9014	1GBP =	727,749	1 GBP	780,482			
		CHF	1,1286	1CHF =	581,213	100 CHF	62 439,94			
		ZAR	16,1475	1ZAR =	40,623	100 ZAR	4 297,45			
		MAD	10,7992	1MAD =	60,741	1 MAD	64,13			
		CNY	7,8155	1CNY =	83,930	1CNY	86,45			
		KES	116,6200	1KES =	5,625	1KES	5,79			

  

BRENT (IPE) US Dollars/Baril		
13 Decembre 2018: 61,03		

**Union Gabonaise de Banque**

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>